



Course de Côte Régionale d'ISSOIRE Le Vernet la Varenne



7 et 8 Juin 2008

Règlement Particulier

Le présent règlement complète le règlement standard des Courses de Côtes.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE-CLUB D'AUVERGNE organise les **7 et 8 Juin 2008**, avec le concours du **Groupe Compétition de l'Écurie Limagne**, une épreuve automobile de course de côte régionale dénommée :

18^{ème} COURSE DE COTE RÉGIONALE D'ISSOIRE – Le Vernet la Varenne

Elle compte pour la **Coupe de France des Courses de Côte**, le challenge de l'ASACA et celui du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne.

Permis d'organisation de la **FFSA n° R177 du 14/04/08**.

Visa du **Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° 08/R14 du 30/03/08**.

Art 1 : ORGANISATION DE LA COURSE

1.1 : Officiels

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	Michel ARCHER	Licence n° 10680
Membres du Collège des Commissaires Sportifs :	Joëlle ALLEMAND	Licence n° 16382
	Bernard AUDIGIER	Licence n° 16967
	Marie-Pierre LEBRIS	Licence n° 10679
Secrétaire du Collège :	Viviane CUBIZOLLES	
Directeur de Course :	Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
Directeur de Course Adjoint :	Christian SIGNORET	Licence n° 2880
Commissaires Techniques :	Roger SERRE	Licence n° 3590
	Nicolas GUERANGER	Licence n° 122624
Relation Concurrents :	Bernard ALLEMAND	Licence n° 16380
Responsables des Commissaires de Route :	Geoffrey CHASSEL	Licence n° 124828
	André JOUENCY	Licence n° 2860
Chronométreurs officiels :	Alexandre BERAUD	Licence n° 42990
	Christophe ARSAC	Licence n° 3591

1.2 : Horaires

- Clôture des engagements : **Mercredi 4 Juin 2008 à minuit**.

- Publication de la liste des engagés : **Vendredi 6 Juin 2008**.

☞ Vérifications Administratives et Techniques : elles auront lieu à la Salle des Fêtes du **Vernet la Varenne** le **Dimanche 8 Juin 2008 de 8h00 à 10h00**.

Des vérifications non obligatoires auront lieu à ISSOIRE, place de la Montagne, le samedi 7 Juin 2008 de 14h00 à 18h00.

- 1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs : **dimanche 8 Juin 2008 à 10h00.**
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **dimanche 8 Juin 2008 à 10h30.**
- Essais chronométrés : **dimanche 8 Juin 2008 de 9h00 à 13h00.**
- Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : **dimanche 8 Juin 2008 à 13h00.**
- Briefing des pilotes : **dimanche 8 Juin 2008 à 13h40** sur la ligne de départ.
- Montées de course : **dimanche 8 Juin 2008 de 14h00 à 19h00.** 2 ou 3 montées.
- Affichage des résultats provisoires : le **dimanche 8 Juin 2008** dès l'arrivée du dernier concurrent en parc au podium de départ.
- Parc fermé obligatoire (sous peine de mise hors course): en amont de la ligne de départ.
- Remise des prix : elle aura lieu à **la Salle des Fêtes du Vernet le dimanche 8 Juin 2008 à 20h00.**

1.3 : Vérifications

Les vérifications Administratives et Techniques auront lieu à la Salle des Fêtes du **Vernet la Varenne le dimanche 8 Juin 2008 de 8h00 à 10h00.**

Des vérifications non obligatoires auront lieu à ISSOIRE, place de la Montagne, le samedi 7 Juin 2008 de 14h00 à 18h00. **Une réduction de 10 €**, sur le montant de l'engagement, sera consentie aux concurrents qui s'y présenteront avant 17h00 tout en exposant leur voiture au parc fermé.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire et leur licence ainsi que la fiche d'homologation et le passeport de leur voiture.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles soit 10h00 le dimanche 8 Juin..
Les éventuelles vérifications finales auront lieu au Garage BOURGNE au Vernet (taux horaire : 45 Euro TTC).

1.5 : Dispositions particulières

Une même voiture pourra être utilisée par deux pilotes, un pilote ne pourra utiliser qu'une seule voiture.

Tout concurrent dont l'attitude, pendant l'épreuve ou lors de la remise des prix, serait incorrecte, soit par ses propos soit par ses actes, ou encore de nature à nuire au sport automobile, pourra être exclu de l'épreuve après examen par le Collège des Commissaires Sportifs, sans préjudice des sanctions dont il pourra faire l'objet de la part de la FFSA.

Art 2 : ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D.

Art 3 : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 : Engagements

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement particulier à :

Ecurie Limagne – Groupe Compétition *Association Sportive de l'Automobile-Club d'Auvergne*
30 Place de la République ou **3 rue Nicolas Joseph Cugnot – ZI du Brezet**
63500 ISSOIRE **63100 CLERMONT-FERRAND**

jusqu'au **mercredi 4 Juin 2008 à minuit.**

Pour être valable, la demande d'engagement doit être accompagnée du montant des frais s'élevant à **140 Euros** avec publicité de l'organisateur, 250 € sans la publicité.

Si à la date du 4 Juin 2008 le nombre d'engagés est inférieur à 40, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve et d'en aviser les concurrents déjà engagés.

FORFAIT : tout concurrent devra notifier son forfait, par lettre ou fax, 24 heures avant le début du meeting, pour obtenir le remboursement des frais de participation.

6.8 : Centre de secours

Le centre de secours le plus proche est l'hôpital d'Issoire.

Art 7 : DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.1 Essais

Les concurrents devront avoir effectué au moins une montée d'essai de bout en bout le matin.

7.2 Briefing

Un briefing obligatoire aura lieu le **dimanche 8 Juin 2008 à 13h40** sur la ligne de départ.

7.3 Course

La course se déroulera en **2 ou 3 montées**.

7.4 : Échauffement des pneumatiques

L'échauffement des pneumatiques est interdit.

Art 8 : PÉNALITÉS

Voir règlement standard des Courses de Côtes.

Art 9 : CLASSEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côtes.

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course.

Affichage des résultats provisoires : dès l'arrivée du dernier concurrent en parc au podium de départ.

Art 10 : PRIX

10.2 : Prix et Coupes

La répartition des prix et coupes se fera de la façon suivante :

SCRATCH

1 ^{er}	= 230 € + 1 coupe
2 ^{ème}	= 170 € + 1 coupe
3 ^{ème}	= 130 € + 1 coupe
4 ^{ème}	= 100 € + 1 coupe

DAMES

1 ^{ère}	70 € + 1 coupe
------------------	----------------

GROUPES :

1 ^{er}	75 € + 1 coupe
-----------------	----------------

CLASSES : suivant nombre de partants

	<u>+ de 11</u>	<u>7 à 11</u>	<u>4 à 6</u>	<u>1 à 3</u>
1 ^{er}	140 €	140 €	140 €	90 € + 1 coupe
2 ^{ème}	100 €	90 €	80 €	
3 ^{ème}	80 €	60 €	50 €	
4 ^{ème}	60 €	30 €		
5 ^{ème}	45 €			

La remise des prix : elle aura lieu à la **Salle des Fêtes du Vernet la Varenne le dimanche 8 Juin 2008 à 20h00**.

Seul les prix sont cumulables, **tous les pilotes seront récompensés.**

Une coupe sera attribuée à un commissaire et à un commissaire stagiaire par tirage au sort.